

EDUCATION CANINE ET SPORTIVE DE PAU-LESCAR

HA 2904

CHEZ M. BELUZE - 17 CHEMIN LA TEULERE
64230 LESCAR

Laurent DESLANDES
Président de l'EC SPL
6 rue du Cazala - 64140 Lons
Portable : 06.03.85.42.64
Mail : laurent_deslandes@hotmail.com

Lescar, le 28 septembre 2010

CONCOURS DE RCI

Les 20 et 21 novembre 2010 à LESCAR

Madame, Monsieur le Président, Chers Amis Cynophiles,

L'Education Canine et Sportive de Pau Lescar organise les Samedi 20 et Dimanche 21 novembre 2010 un concours **de RCI** sur son terrain à Lescar, face au lac des Carolins.

Ces épreuves seront jugées par **M. Louis ARAGON**.

Hommes-Assistants : M. Ludovic MANFE et M. Wilfrid PINAIRE.

L'appel des concurrents se fera à **7h30** au club. Le montant des engagements, qui doit être obligatoirement joint à l'inscription, est fixé à 15 € par épreuve et par chien. Les règlements par chèque devront être libellés à l'ordre de l'EC SPL.

La clôture des engagements est fixée au **vendredi 12 novembre 2010**.

Les repas du Samedi et Dimanche midi pourront être pris au club pour le prix de 13 € et devront être réservés et réglés avec l'engagement.

Au plaisir de vous accueillir nombreux, je vous prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur Le Président, Chers Amis, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Laurent DESLANDES



RCI A PAU-LESCAR (64)

Les 20 et 21 novembre 2010 - Chemin Lasbourdettes (face au lac des Carolins)

Clôture des engagements vendredi 12 novembre 2009

Juge : **M. Louis ARAGON**

<p>Coller ici une étiquette d'identification de votre chien pour l'année 2009 + Joindre 2 autres étiquettes sur leur support</p>	<p><u>Conducteur</u></p> <p>Nom et Prénom :</p> <p>Téléphone</p> <p>N° du carnet de travail :</p>	<p><input type="checkbox"/> CSAU</p> <p><u>RCI</u></p> <p><input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Echelon I <input type="checkbox"/> Echelon II <input type="checkbox"/> Echelon III</p>
--	--	--

Le concurrent soussigné est civilement responsable des accidents corporels et matériels qui pourraient être causés par son chien. Il reconnaît avoir pris connaissance des règlements de la SCC et s'engage à les respecter.

Important : Carnet de vaccination, carnet de travail et licence 2010 à présenter le jour du concours.

Pour le CSAU, joindre une photocopie du pedigree ou du certificat de naissance et de la carte de tatouage. Pour les chiens non LOF, joindre une photocopie de la carte de tatouage (ou d'identification).

Règlement

Repas Samedi midi :X 13 € =

Repas Dimanche midi : X 13 € =

Engagement : X 15 € =

Feuille d'engagement à retourner à :

Mme Evelyne RENAULT

24 chemin de Haourat

64290 GAN

Tél. : 06 25 04 28 44

Mail : evelyr@laposte.net

Signature du Président de Club

Signature du Concurrent